

II

*Le Ministre des Etats-Unis  
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures*

LÉGATION DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 12 mars 1942.

No 620

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ETAT,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 6 mars 1942 à laquelle était annexé le texte de l'accord que le Gouvernement du Canada est disposé à conclure avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de coordonner et d'unifier la législation d'assurance-chômage des Etats-Unis d'Amérique et du Canada, de façon à éviter qu'il y ait double cotisation pour de mêmes services et double indemnité pour de mêmes périodes de chômage.

D'ordre de mon Gouvernement, je vous fais savoir par les présentes que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique donne son adhésion à la proposition du Gouvernement du Canada et qu'il entend que l'accord entrera en vigueur un mois à compter de la date de la présente Note, savoir, le 12 avril 1942.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

PIERREPONT MOFFAT

M. A. ROBERTSON

considération.

*(Faint mirrored text bleed-through from the reverse side of the page, including phrases like "L'Etat des Etats-Unis d'Amérique", "la Commission d'Assurance-Chômage", and "le Gouvernement du Canada".)*